

SAIGNELÉGIER

Les pigeons et leurs nuisances s'invitent aussi aux Franches-Montagnes

► **La Société coopérative immobilière de Saignelégier**, qui gère entre autres les immeubles de Pinsonnière 7 et Patinage 2 et 4, a affiché des messages dans tous ses immeubles demandant instamment aux locataires de ne pas jeter de nourriture par les fenêtres.

► **En cause**, les pigeons, qui salissent et détériorent les façades et tablettes de fenêtres, obstruent les gouttières, cheminées et conduits d'aération et dérangent les locataires par leurs roucoulements incessants.

► **Le garde faune** a tenté une intervention mais il s'est révélé impossible de les tirer pour des raisons de sécurité.



Pour éviter leur prolifération, il ne faudrait en aucun cas nourrir les pigeons.

PHOTO PRÉTEXTE KEY

Francis Barthe, secrétaire et gérant de la Société coopérative immobilière de Saignelégier, le confirme: «Nous nous sommes adressés au garde-policier qui nous a directement renvoyés vers le garde-faune. Celui-ci a tenté une intervention, mais il ne pouvait pas utiliser de munitions trop fortes pour des raisons de sécurité. Il

a à peine réussi à secouer un peu un des pigeons!» Il poursuit: «Il ne nous reste plus qu'à installer des pics un peu partout pour les empêcher d'approcher, mais cela va nous coûter très cher.»

Un animal dépendant de l'homme

Récurrent dans les villes, le problème des pigeons est semblable-t-il plutôt récent dans les

Franches-Montagnes. Ainsi, le maire de Saignelégier, Joël Vallat, n'a pour l'instant jamais été vraiment confronté au problème et avoue ne pas trop savoir quoi faire, même s'il affirme «être disposé à prendre toutes les mesures nécessaires si on nous le demandait».

Le pigeon des villes est le descendant du véritable pigeon biset sauvage, qui est de-

venu extrêmement rare en Europe; cet oiseau, capable de s'adapter à des conditions de vie particulièrement difficile, est dépendant de la présence de l'homme, notamment pour la nourriture et la nidification.

L'explosion de la population en milieu urbain est essentiellement due à la nourriture, distribuée volontairement ou involontairement par les citadins.

Les pigeons provoquent de nombreuses nuisances, surtout en cas de surpopulation, leurs fientes pouvant provoquer de fortes dégradations sur les bâtiments en raison de leur acidité. De plus, il semblerait que les pigeons peuvent être porteurs de certaines maladies et parasites, et leurs fientes ont un pouvoir allergène.

Des interventions difficiles en localité

Christophe Noël, de l'Office de l'environnement du canton du Jura (ENV), confirme que le garde-faune peut utiliser une carabine à plombs pour tirer les pigeons, mais que les possibilités d'intervention à l'intérieur des localités sont très limitées pour des raisons de sécurité et pour éviter de dégrader les façades. Il rappelle que «les communes doivent avant tout tenter de convaincre les gens de ne pas nourrir les animaux, le cas échéant en introduisant un règlement l'interdisant».

La piste du pigeonnier évoquée

Contacté, l'architecte de la ville de Delémont, Pascal Mazzarini, confirme que la ville est confrontée au problème depuis longtemps. Il rappelle que la question a fait l'objet

d'une intervention au Conseil de ville avant les vacances d'été, et que son service a depuis procédé à une évaluation des mesures qui pourraient être prises.

La création d'un pigeonnier dans un endroit isolé afin d'attirer les volatiles a notamment été évoquée, mais, dit-il, «il semblerait que les expériences menées dans différentes villes de Suisse alémanique dans ce sens ne se sont pas montrées très efficaces». Une autre des mesures retenues est celle de la sensibilisation de la population car, rappelle-t-il, «arrêter de les nourrir est semble-t-il la seule mesure véritablement efficace».

Réunir les personnes concernées

Quoi qu'il en soit, la ville de Delémont espère pouvoir organiser une réunion en début d'année prochaine avec l'Office de l'environnement et le service vétérinaire cantonal, afin de discuter du problème.

«Nous pensions proposer à la ville de Porrentruy de participer également. Je ne savais pas que la commune de Saignelégier était touchée par le problème, mais on pourrait les convier également», propose Pascal Mazzarini.

PASCALE JAQUET NOAILLON

agenda

■ SAIGNELÉGIER
- Calliope et les
délices de Suzy, les
matins classiques, ce
dimanche à 11 h, au
Café du Soleil.

en bref

LA CHAUX-DE-FONDS

Une nouvelle association pour mettre en valeur la vie culturelle

La nouvelle association Quartier général (QG) fondée cette année par les passionnés d'arts, de culture et de gastronomie que sont Corinna Weiss, Julie Houriet Salomon, Yvonne Tissot, Pascal Bühler, François Henry et Damien Molo, seront au menu de ce concert au parfum délicieusement suranné.

Le pigeon des villes est le descendant du véritable pigeon biset sauvage, qui est de-

LES BOIS

Les Gremòds de retour sur les planches

Le groupe théâtral les Gremòds remonte sur les planches les 8, 9, 10, 15, 16, 17, 22 et 23 novembre à la halle polyvalente, pour y présenter une comédie d'Alec Drama, *X contre Y*, avec une mise en scène de Tony Clémence. Au programme: strip-tease, parodie chirurgicale et fous rires. **PJN**

pratique

Deux semaines pour débarder

Du lundi 4 au vendredi 15 novembre, des travaux de débardage auront lieu entre Saignelégier et Goumois, après le carrefour de Goumois en direction des Pommerats. La circulation sera gérée à la palette. **PJN**

SAIGNELÉGIER

Un concert hors des sentiers battus avec orchestre et chœur

Deux ensembles dont la réputation n'est plus à faire, l'orchestre des Délices de Suzy et l'ensemble vocal féminin Calliope, s'associent pour proposer une mise en bouche musicale légère demain matin à 11 heures, à l'Espace culturel du Soleil à Saignelégier.

Airs célèbres de Bizet, Offenbach et Kurt Weill ou pièces moins connues de Reynaldo Hahn, Honegger ou Gounod, seront au menu de ce concert au parfum délicieusement suranné.

L'entrée est libre, une collecte sera effectuée à la sortie. **PJN**



Les Délices de Suzy, groupe composé de six musiciens professionnels.

LE NOIRMONT

Réfléchir à la problématique de l'énergie grise

Lucien Willemin, l'auteur de «En voiture Simone, comprendre l'énergie grise», dont nous avons évoqué l'engagement dans notre édition du 16 septembre, a de quoi jubiler. En effet, grâce à son travail de sensibilisation mené auprès de toutes les formations politiques, à l'exception de l'UDC, du canton de Neuchâtel, il a obtenu que l'énergie nécessaire à la production et à la déconstruction d'une voiture, et non plus seulement les quantités de CO₂ émises, soit prise en considération dans le calcul de la taxe auto à partir de janvier 2014. «Un grand pas en avant, qui je l'espère servira d'exemple à d'autres cantons», confie-t-il.

Détecter la désinformation

Pour ce faire, il reprend son bâton de pèlerin, et sera au Noirmont, le vendredi 8 novembre, à l'invitation de l'Université populaire, pour nous faire voyager. Par le biais d'images, mais aussi d'articles de presse, il emmènera le public en Chine, en Inde, en Russie ou en Afrique, entre

autres, pour découvrir une nouvelle dimension environnementale. «Il est essentiel de s'ouvrir à une vision plus large. Aller à pied plutôt qu'en voiture ne suffira pas, il y a d'autres actions bien plus importantes et on ne nous le dit pas», explique le conférencier. Des publicités seront également décortiquées à cette occasion, afin d'y détecter la désinformation.

Ce voyage hors de nos frontières a pour but entre autres de permettre aux gens d'être à même de s'y retrouver dans la jungle d'informations parfois contradictoires que l'on reçoit au quotidien, de définir quels sont les gestes écologiques vraiment efficaces, de développer une réflexion sur la mondialisation, le pic pétrolier et le pouvoir du consommateur, ou encore d'analyser quel visage devra avoir l'économie de demain pour permettre un futur tenable.

La conférence aura lieu le 8 novembre de 19 h 30 à 22 h à l'Ecole primaire du Noirmont. Renseignements auprès de Jeanne Miserez Cattin au ☎ 032 953 16 45. **PJN**



Lucien Willemin parlera de l'énergie grise au Noirmont.

